

Et si le Beaujolais devenait un parc naturel régional ?

Débat. C'est l'idée soutenue par l'association Paysages Beaujolais, qui s'inquiète de l'urbanisation et de la poussée du développement économique sur un territoire qui doit être préservée

« Pour sauver ce pays, il faudrait un projet fort. Une politique volontariste ». Isabelle Brossard caresse des yeux les vignes qui s'étendent au pied de son domaine du Château de Pravins, à Blacé. La présidente de Paysages Beaujolais est inquiète. « Le Beaujolais ne doit pas devenir une banlieue de Lyon, commente-t-elle. On voit bien cette urbanisation qui monte, avec ses routes, ses embouteillages, sa pollution... Le projet d'autoroute au cœur des Pierres dorées était une aberration. Aujourd'hui, nous devons défendre nos paysages et penser autrement notre territoire ». L'association se veut force de proposition. « La seule manière de préserver le Beaujolais, qui va du sud de Mâcon jusqu'à Tarare, en passant par le Beaujolais vert, ce serait de partir sur un Parc naturel régional ». L'idée est donc lancée. « Cela permettrait d'avoir un périmètre défini, explique la présidente, mais aussi de bénéficier de ressources supplémentaires pour penser ce pays, travailler sur un développement harmonieux ». Dans la défense de ce projet, l'association s'inspire du Parc régional voisin du Pilat : « On ressent dans ce territoire une identité forte, explique-t-elle.

le. Les gens qui vivent dans la région stéphanoise ont plaisir à quitter les centres urbains pour se mettre au vert. Nous devons nous aussi préserver la ruralité de nos

« Travailler sur un développement harmonieux »

communes. Villefranche, Belleville et Mâcon seraient des portes d'entrées ». Isabelle Brossard et les membres de l'association acceptent les arguments économiques, mais ils restent prudents : « Je comprends qu'on puisse être emballés à l'idée de créer des emplois, mais ça ne peut pas être que ça. Ce ne sont pas les entrepôts en logistiques qui vont résoudre le problème de la crise viticole. Nous avons perdu des parts de marché qui ont été prises par d'autres. Le problème est aussi lié à l'âge des vignes, qui ont peut-être baissé les bras. C'est pour cela qu'il faut réfléchir à un projet global, parce qu'en détruisant le paysage on se prive d'une autre activité économique, qui est le tourisme ». Pour que ce projet de Parc naturel régional prenne vie, il faudrait que les élus soient convaincus. Eux seuls seraient habilités à en faire la



Isabelle Brossard et l'association Paysages Beaujolais veulent poser un problème de fond concernant l'identité beaujolaise / Photo C. Deplaude

demande. « Au pays de Clochemerle, il faudra que tout le monde s'entende ».

Cécile Deplaude

cdeplaude@leprogres.fr

> Créée en 2008, l'association Paysages Beaujolais réunit aujourd'hui près de 120 membres. « Nous voulons faire prendre conscience aux gens qu'ils habitent dans un beau pays et qu'ils sont partie intégrante du paysage », conclut la présidente. Pour en savoir plus : <http://beaujolais.hautetfort.com>

■ Contre le projet de fusion du préfet

C'est le regard d'une habitante. « Les élus se sont beaucoup exprimés sur la réforme des collectivités territoriales, commente Isabelle Brossard. En tant que Beaujolaise et sans considération politique, je dois dire que je suis contre le schéma proposé par le préfet qui prévoit d'unir la Cavil à Beaujolais Vauxonne, Beaujolais Val de Saône, Nizerand-

Morgon et les communes de Jassans-Riottier, Jarnioux et Ville-sur-Jarnioux ». Pour la présidente de Paysages Beaujolais, ce schéma est un non-sens : « Le préfet n'est pas originaire de la région : il prend une carte, il regroupe. Mais accepter ce schéma serait déraisonnable. Le détachement de cette partie du Beaujolais pour rejoindre Villefranche serait

accepter l'inacceptable, dire que la vigne est fichue. Saint-Georges-de-Reneins doit rester une coupure verte entre Arnas et Belleville ». A travers cette prise de position, l'association rappelle aussi qu'elle est un intermédiaire entre les habitants du Beaujolais, les associations, les acteurs du paysage, mais aussi des élus et les instances locales.